

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE d' les Bouches-du-Rhône

3/6

COMMUNE de ROGNAC

## REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à \_\_\_\_\_

l'ouverture d'une enquête publique  
sur la demande formulée par la société RECYDIS  
en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux  
sur le territoire de la commune de Rognac

Les informations recueillies dans ce registre sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique et d'être publiées sur le site Internet de la Préfecture dans le cadre de la procédure d'enquête publique requise en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

**ENQUETE RELATIVE****A**

**L'arrêté portant ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la société RECYDIS en vue de la création d'un site de regroupement et tri de déchets dangereux**

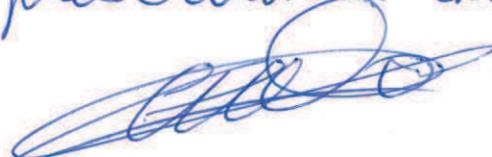
**3<sup>ème</sup> registre constitué des observations émises à partir du 27 septembre**

**Le commissaire enquêteur**



CANTO Antoine  
792 Bd des filas  
13340 RIOGNAC

Compte tenu des éléments cité  
sur le projet d'implantation d'une  
nouvelle société de recyclage de matières  
dangereuses, je ne suis pas convaincu  
que cette dernière réponde aux critères  
en matière de sécurité de ce site face  
des renseignements trop approximatifs  
aucunes garanties en matière de matière  
de traitement de matières volatiles, (COV)  
du traitement des effluents comme des  
particules d'amiante, il existe un grand  
nombre de réglementation et on ne voit pas  
apparaître des postes dédiés à cela notamment  
un chimiste qui garantirait la qualité de  
Tous les rejets de cette société. Nous avons  
suffisamment de ST de Traitement et je m'oppose  
à l'implantation au nom de la sécurité  
environnementale et la préservation du milieu



H: PETITPAS Ghislaine

Rognae le 28/9/2015

(3)

Résidence AZUR  
Bd Jean Giono

13340 Rogneac

Tel: 06 88 13 33 61

. Je m'associe avec toutes les personnes qui soutiennent ce projet.

L'environnement est pollué par la pollution n'en ajoutons pas une plus.

Protégeons notre commune et notre site

q: Petit-pas

Monsieur Jacques MICHAUD

Résidence AZUR

Boulevard Jean Giono

13340 Rognac

06 06 66 02 16

④

Rognac le 28/09/2018

Je suis contre la demande formulée par la société RECYDIS de créer un centre de recyclage et tri de déchets dangereux sur le territoire de notre commune, nous sommes déjà entourés de nombreux polluants et dangereux autour de nous pour quoi en ajouter un supplémentaire ?

Jérôme

Famille Gillet

⑤

Serge Sylvie Clau.

47<sup>e</sup> des Cèdres

les Banyquents

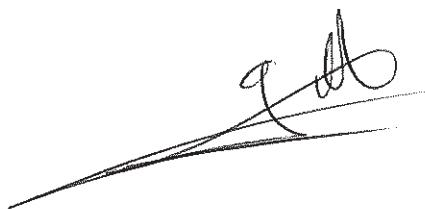
13340 Rognac

04.42.78.75.59

aprglt@gmail.fr

Rognac 28.09.2018

Absolument contre l'implantation  
de cette entreprise polluante.



Prêt de Toulouse Bruno  
1181 avenue des Aurières  
les Berjapuet  
33640 ROGNAC.

28/9/18  
⑥

Nous sommes totalement opposé à l'implantation de cette nouvelle usine à Rognac. Notre zone d'habitation est déjà largement concernée par des pollutions diverses (industries chimiques, antenne relai etc...) et sommes très inquiets pour nous même , pour l'ensemble des habitants des Berjapuet et des environs



①

CARVALHO Philippe  
20 rue des Glycines  
Domaine de la Grande  
Bastide

13340 ROGNAC

Carvalhophilippe@orange.fr.

ROGNAC 28.09.2018

Par la présente je vous fais part de  
mon mécontentement face au projet de  
création du site Recydis et suis totalement  
contre !!



GAVARZA Yolande  
31 Avenue des Genêts  
13340 Rognac.

Rognac le 28.09.18

(S)

Absolument contre l'implantation  
de cette entreprise ▲ DANGER.  
pour Tous.

Yolande

LAUSG'G Isabelle

25, rue des généraux  
l'assènement les mérés,  
13340 Rognac.

Tel: 06.87.21.73.14.  
isabellalausg@gmail.com

Rognac le 28/09/2018.

⑨

Par la présente, je vous fais part de mon mécontentement  
~~et~~ face au projet de création d'un site de regroupement et  
tri de déchets dangereux par la société RECYDIS.

Il habite en bordure de ce site et il est inconcevable  
d'imaginer que des produits dangereux soient à proximité  
de nos habitations.

Noes subissons déjà les odeurs chimiques de Bane l'étang,  
les nuisances sonores des camions qui passent sur la D 20-

Je suis totalement contre ce projet !!.

Noes sommes de tout cœur avec Mr le maire afin  
qu'un tel projet n'aboutisse pas.

17

⑩ 28/9/18

Je n'ai que 18 ans. Je suis contre cela.  
car je vois tous ces malades autour de  
moi. et j'avoue que cela fait peur.  
qu'allons nous devenir ? Faut nous plutôt  
des centres de loisir. Merci.

Mélanie Nestiri

LA Gerliné C.D.P.O 2741

Nestiri

13340 Roquec

(1)

M<sup>e</sup> M. LIPANI PATRICK.

1 Rue des Fusains, les BANJAQUETS.

Bonjour. Nous habitons les BANJAQUETS à ROGNAC.

Cela fait maintenant 15 ans.

Nous sommes déjà soumis à la Pollution des sites Petrochimie de Berre.  
Je suis donc défaillable à 100% contre ce projet qui nous est imposé.  
Cela serait bien aussi un démantèlement des caves à l'entier de  
ce lotissement qui j'espére ne deviendra pas une Décharge.

Fait le 28/09/18

Yannick IPAN

Merci pour Avisse M<sup>e</sup> le Maire

M<sup>e</sup> et M<sup>e</sup> Sébasti Jeremy et Saline

28410 La Garde

13360 Rognac.

Bonjour, Nous sommes fortement en désaccord avec ce projets,

Pour des raisons de pollution, de santé et d'autres...

Nous sommes déjà entouré par assez d'usines, Bore, Montigas,  
EDF à St Charles ...

Nous voulons des bonnes choses pour nos enfants..

Ne voulons de polluer héritage de nos enfants !

Même de plus en plus de maladies dont on ne connaît pas

la cause, faisons plutôt des jardins, des espaces verts...

Pensons à l'avenir.

Voilà Cordialement  
Contre Contre Contre

Ph. & mc DUHOT & C. 38 rue Georges Brassens Rognac (12)  
Nous refusons catégoriquement que cette usine  
s'installe à Rognac.

La Drôgy est déjà beaucoup trop polluée et tout  
le monde le sait !

Après le Solayat, Recyclis NON !!!

Les Rognacais ont le droit de vivre sans  
pollutions supplémentaires

STOP Rognac n'est pas une chose belle

Vella Anna

9 Avenue des Lauriers  
les Barfaugets

Stop à la pollution

Vella

28/9/18.

M. Mme CATANIA René

(13)

8, rue des Seingats - 13340 Roquefort

Le 28 Septembre 2018.

Nous avons eu connaissance du projet de construction de l'usine de recyclage de produit très dangereux pour notre santé qui doit être construite à la Grande Bastide. Nous nous opposons fermement à ce projet car il menacerait s'ajouter aux nombreux sites industriels du secteur et de l'usine de recyclage (SOLAHAT) etc. Nous estimons que la pollution est suffisamment présente dans notre commune. En espérant que ce projet n'abîmera pas pour le bien-être de tous et surtout de nos enfants.

M. Mme Catania



14

• Tadane Jeanne Tardieu  
• 180 Rue des Feuillat  
13340 Roanne.

Je Meis Mme Hébalkation  
de l'ésine Recys Me la  
Comunee de Roanne.  
Saete' jahlique oblige.

Eaton

15

GIORDANO BRUNO & SEVERINE

28.09.18

2701 LA GERBINE, CD20

13340 ROGNAC

Madame, monsieur,

Dans un secteur géographique où combien encadré aux niveaux pollutions, trafic routier, et qui souhaite donner une autre orientation à son développement économique, il serait totalement absurde d'implanter un projet tel que celui proposé par Recydis.

Les habitants de Rognac aspirent à un profond changement et à l'installation d'entreprises permettant de faire une image et un avenir attractifs. Mon épouse et moi-même nous opposons fermement au projet Recydis, tout comme l'à l'ensemble des citoyens avec lesquels il m'a été donné d'échanger à ce propos.

Etant atteinte de problèmes thyroidien depuis ⑯  
20 ans, et du à Tier mobil. J'en ai marre d'être  
polluer - et je pense à l'avenir de mes enfants et  
petit enfants je suis contre ce nouveau projet  
nous avons déjà la Schell qui nous pollue.  
Stop, arrête tous ça.

Fait à Rognac le 28/9/18

Mme Gérard Patricia c.D20 la gerbine  
  
13360 Rognac

comme cela y'en a pas trop de problème de  
faute du à toute ces pollutions

laissez nous un peu de verdure penser à  
nos enfants

M<sup>a</sup> WESTINI GILBERT  
la gerbine c.D.20

13360 Rognac.

le 27 septembre 2018. Mme SIBILLE Guy - 87, Rue des Cépes  
la Grande Bastide - ROGNAC 13340.

(1)

J'e suis totalement en accord avec Mr le Maire de Rognac - Je suis à 100% contre ce projet d'implantation de la Sté RECYDIS sur notre commune - Le tri et le traitement doivent être fait ailleurs que dans une des zones les plus habitées de l'Etang de Berre - Le bilan "pollution" est assez lourd dans la région pour permettre à une société dangereuse de s'installer à proximité des habitants des Barjaquets, Bret et Grande Bastide -

Les nuisances sont assez abondantes actuellement, nul n'est besoin d'en rajouter - Des zones appropriées existent dans la plaine de la Crau en direction d'Arles - Voiré dans d'autres départements -

Il faut appliquer le principe de précaution, après, ce sera trop tard - Regardez ce qui s'est passé à Toulouse avec AZF, regardez aussi Garonne avec ses boues rouges - Une fois implantée, ce sera trop tard - Et il me faudra pas compter sur un ministre de l'environnement, pour remédier au problème. Le pourtour de l'Etang de Berre est assez mal en point - Il n'est vraiment pas nécessaire d'en rajouter.

Sibille

Mme Sutra Jennifer

28/03/2018

17 Bis Avenue Camille Pelletan  
13340 Rognac

(18)

Pous intervenons afin de dire NON à ce projet qui va amplifier le phénomène de pollution sur notre territoire.  
Pous voulons préserver la faune, la flore et la Santé de tous les habitants du secteur, sans compter les multitudes de désagréments que ce projet va amener.  
et notamment le chassane

Sutra Jennifer

M. SUMET FRANCK

17Bis Avenue Camille Pelletan  
13340 RONVAC

Je suis contre ce projet car je pense que nous sommes déjà très exposés à la pollution dans notre secteur et il faut plutôt penser à préserver notre territoire au lieu de rajouter un danger pour l'air que nous respirons. De plus se serait une contradiction totale du beau projet concernant l'UNESCO qui valoriserait le secteur. Pensez à nous !!!  
RECYCLES => NON .

Qisèle AUBRY  
86 Impasse II A. Daudet  
13340 ROGNAC

28 09 2018

(13)

Depuis de nombreuses années Rognac  
souffre les nuisances industrielles qui l'entourent  
et n'a mal besoin de rajouter cette usine  
de traitement de déchets dangereux.

- Je suis complètement contre ce  
projet scandaleux d'implantation dans  
notre commune de cette société Recydis



RIERA Nathalie

le 28 09 2018.

439 rue de la samiette

(29)

les Barjots

13 340 RGNAC

je suis une habitante de Rognac  
exécrée par la pollution environnante  
existante déjà aux alentours de la  
commune de RGNAC. Ceci a un  
impact fort sur notre santé qui se  
dégrade de plus en plus - Pour les  
Rognacais la limite des nuisances  
industrielles a été atteinte depuis  
déjà de nombreuses années -

Je suis contre le projet d'implantation  
de l'entreprise Leydigis sur la  
commune de Rognac avec l'apport  
de matières dangereuses.

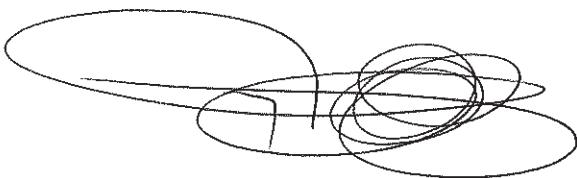
fiers

Ghislire MONTAUFRAZ  
381, Avenue des Oliviers.  
Léo Boets  
13340 Rognac.

Le 28/9/2018  
②

Il faut faire cesser ces sociétés comme  
Recyclis de polluer et d'implanter des sociétés  
de recyclage de produits dangereux.

Je suis contre ce projet pour le bien  
être de notre ville et de tous ses habitants.



DIANAIS Françoise

le 28 09 2013

439 rue de la Sennette

(22)

les Barjapuits

13 340 ROCNAC

Complètement contre le projet  
d'implantation de la société  
RECYDIS sur la commune de  
ROCNAC déjà fortement impactée  
par les nuisances industrielles.

Il faut penser à nos enfants et  
préserver le peu de bien être qu'il  
nous reste.

Trop c'est trop!



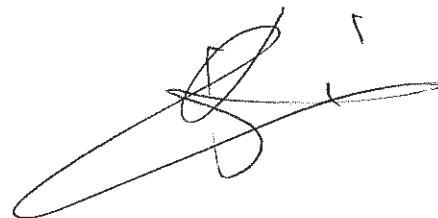
Mousien RIERA Eric

28/9/18

639 rue de la Sardine  
les Bajaguets, 13360  
ROGNAC.

(23)

Rognac subit depuis de nombreuses années  
des rejets des différents sites pétrochimiques,  
plastiques et autres du port de l'étang  
de Berre. En période où l'écologie est au  
centre de préoccupation, je trouve anormal  
d'oser proposer l'implantation de la société  
de traitement de déchets Recyclis. En haut de  
Bajaguets, nous subissons périodiquement des  
rejets polluants. Pour nos enfants, pour la  
population, pour la vie, non à cette implantation.  
Malgré tout les rappels d'impacts sur l'homme et  
l'environnement, on sait très bien que rien n'est  
sur, ni définitivement garantie, et ce souvent  
pour des raisons économiques. Une école n'est  
pas loin, des logements ne sont pas loin, alors  
ne prenons plus de risques . . .



M et Mme PLANTEVIN Frédérique  
Chemin du parc du Soutéou  
13340 ROGNAC  
Les Barjâquets

24

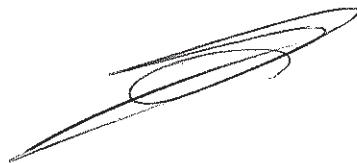
28/09/2019

Nous nous opposons radicalement à ce projet pour des raisons de santé, nous espérons respirer un air plus sain et éloigner cancers et autres problèmes liés à la pollution. Ce n'est pas le cas, cette usine ne résoudra pas nos problèmes, le trafic déjà "dahuré" n'en sera que pire et la pollution aussi.

Qu'en est-il des risques liés aux microparticules et composés volatels?

Nous voulons un environnement sain, un étang propre, une vie !!!

PL



ANNECA STEPHANIE

(25)

chemin du Parc du Sautet  
des Barjogues  
13340 NOGNAZ

le 28/09/2018

Nous allons encore subir de nouvelles pollutions et de nouvelles  
nuisances concernant l'implantation d'une société de tri, transit et  
regroupement de déchets dangereux.

Le risque routier est déjà bien chargé et le sera encore plus avec  
le va et vient de camions.

Cette société de traitement d'amiante devrait s'implanter à moins  
de 500 m des habitations du quartier des Barjogues, c'est inacceptable.

Ce site est à risque, incendie, pollution -----

Nous ne voulons plus subir tout ça.

Stephanie

Monsieur et Madame ROSSO  
Le Bayjaquet  
10 rue de la Sauge.  
13340 ROGNAC  
Tel : 06.20.89.08.08.

Le 28 septembre 2019 à Rognac

(26)

Nous nous opposons à l'installation de la société RECYDIS qui a pour objet la création d'un site de regroupement et de tri de déchets dangereux au Nordouest du centre ville de Rognac.

Ce projet d'activité qui comprend le stockage de déchets dangereux et le traitement de certains d'entre eux est très préoccupant car il se situe à proximité d'une zone d'habitations "Les Bayjaquets et les Biefs".

La santé des habitants de Rognac et des générations futures est en jeu.

Il faut refuser qu'une telle activité nocive et polluante ne s'installe à Rognac.

ROSSO 

27

je suggérerais à M. GARENINI Georges  
-demeurant à ROGNAC d'être contre  
l'implantation de cette usine, assez de  
pollution autour de Rognac

Hénaff

H. ISNARD C. AV de la Plantade.

28/9/18 (25)

"Nous sommes déjà trop entouré par des risques environnementaux  
Pollution par l'autoroute, l'aéroport, Usines chimique et autres.  
Les sols autour de l'usine chimique de Bercy sont pollué  
jusque sur notre commune par des années de fuite de  
produit pétrolier. Alors nous n'avons pas besoin d'y rajouter  
encore plus de risque de pollution. Et je ne parle pas des  
risques d'explosion qui nous menacent tous les jours.

~~ABHIS~~

28/9/18

Mme AVRAN FABRE Impasse de Poligny I

Ma famille et moi même sommes fermement opposées  
à l'implantation de ce projet sur notre commune  
ou communes voisines. Les pollutions déjà existantes  
ont déjà du mal à être gérer ! Incompréhensible  
de rajouter encore un peu plus de danger de  
pollution.



ISAFD Lann

28/9/8

2 rue des gêneries, lotissement les muriers.  
13340 Roquec.

(23)

je refuse qu'on installe une usine de recyclage qui pollue l'environnement. De plus, ayant une petite ville au lieu de mettre une usine plutôt s'investir dans le commerce (boulangerie, pese, magasin bazar, ...).

Des habitants ayant des enfants peuvent avoir des risques de pollution. Nous habitant de roquec nous voudrions pas être dérangé par des chantiers de construction sur les matières.

Merci de bien vouloir protéger l'environnement plutôt que le détruire.

ISAFD lann  
20 ans.

28/9/18

(3)

Madame Garcia Gaëlle

Je ne suis pas pour cette usine à 100%  
contre ce projet, Nous voulons de bonnes choses pour  
nos enfants.

Pourquoi vouloir rajouter encore plus de danger.

Hervé

Garcia

13340 Roquebrune

je refuse catégoriquement que cette usine  
de traitement s'implante sur Rognac

Bastien

①

je refuse que cette usine vienne à Rognac  
empoisonne les Rognacois

Scarpa

je souligne Brunel B. refuse l'installa-  
tion de l'usine de traitement s'implante  
à Rognac qui est déjà très pollué

Brunel

je refuse l'installation de l'usine de traitement  
Rognac à assez de pollution  
M<sup>e</sup> et M<sup>me</sup> FERRAT

Ferrat

je refuse l'installation de l'usine de traitement  
de déchets à Rognac. Assez de pollution  
M<sup>e</sup> et M<sup>me</sup> Perez

Perez

je refuse l'installation de l'usine de traitement de  
déchets à Rognac , nous sommes déjà assez pollués.  
M<sup>me</sup> Delattre Rognac

Delattre

27/3/18-

MONIER. CURA Danielle  
284 Av. des Amandes  
Les Buts. 13360 ROCNAZ

le 28.09.18 (32)

Je suis complètement opposé à l'installation  
de cette usine, nous vivons ici,呼吸ons ici,  
c'est contre l'encontre du projet de l'UNESCO  
et tout simplement à l'encontre d'un projet  
de vie.



Famille CROUZET. 28 / 09 / 2018  
1623 Avenue des Miniers  
les BARGAQUETS. ROGNAC.

(3)

Nous habitons Rognac depuis bientôt 50 Ans. La Pollution on connaît !  
Nous avions signé une pétition dans les Années 70 contre la Salamandre coup d'épée dans l'eau ! Maintenant on veut nous mettre des déchets d'Ammonium. Ne trouvez-vous pas que ça fait un peu trop pour la population rognacaise ? Le pourcentage de l'Evangile de Béne est une pouvaise. Que font les écolos à ce sujet ?  
Arrêtez le massacre.

Crouzet

Pensons aux générations futures.

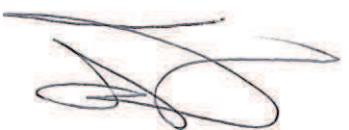
(34)

CHAPIN Francis  
6, Rue des Aubepins  
"Les Barjaquets"  
13340 Roynac

le 01/10/2018.

Se suis contre le projet de l'installation  
du nouvelle usine qui polluer. en peu plus.  
une region déjà assez toucher. par la  
pollution.

Se suis contre l'installation de.  
~~cette~~ se projet



LEGRÉX Etienne  
34 Rue du Romarin  
Les Brêts  
13340 ROGNAC

Le 01/10/2018 (35)

Non à une augmentation de la  
pollution sur la ville de Rognac

Non à l'installation de cette usine  
de traitement de déchets dangereux

~~SS~~

(36)

M<sup>2</sup> et M<sup>me</sup> François Billiaerd.

45 Impasse des Oliviers 1

Les Brêts

13340 Roquane.

Le 1/10/2018.

Tél 04 42 78 62 12

06 22 0 22 0 70

Je suis absolument contre l'installation  
d'un site de déchets polluants, même en  
recyclage sur notre Commune  
je pense qu'une matière de pollution  
avec Berre et son étendue nous domine,  
déjà bien servi - - .

je compte sur notre Maire pour  
qu'il décline le projet.

Nos enfants et petits enfants méritent  
autre chose !!!



Mme CARENINI  
et Claude  
20 Rue Poligny

le 1<sup>er</sup> octobre 2018  
③

Rognac

je soussigne M. Claude CARENINI

déclare que je suis contre l'installation  
de l'usine de recyclage de produits toxiques.

Recydis dans le Hameau des Bajaguets

Pensons à l'avenir de nos enfants et

Petits enfants-

Carenini

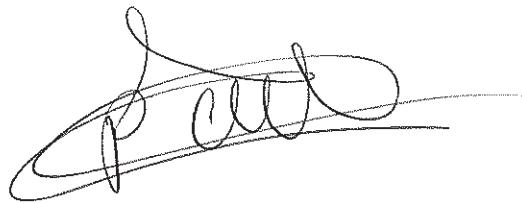
Plantevin Margot  
Chemin du parc du souléou  
13340 Rognac  
les Barjaquets

le 28/09/18

(38)

Je suis complètement contre le projet d'implantation de la société Recydis sur la commune de ROGNAC.

Nous sommes déjà très impactés par la pollution des usines situées autour de l'étang de berre. Notre santé en pâtit assez tous les jours. Il faut arrêter cela au plus vite.



N. CARMINAT Lycaen

(39)

29 rue des Glycines

13340 Roanne

OBJET : IMPLANTATION

UNITE DE RECYCLAGE MATERIEL  
DANGEREUX (Recyclais).

Je suis contre cette implantation pour

les raisons suivantes :

1) Implantation nuisant à l'environnement

- Trafic autoroutier et routier trop important

pour notre réseau ( 20 camions aller-retour au quotidien )

- Destruction de la flore originelle

2) - Contradiction avec le projet d'urbanisation de la maine.

- Crédit d'une école, gendarmerie, commerces et autres projets



H'Me BERNAUD Hervé  
108 Rue Camille Desmoulins  
13340 RONDE

(49)

Le 11/10/2018

Je suis contre le projet des déchets polluant dans  
notre ville et les alentours à l'air, santé de nos  
enfants.

Hervé Bernaud

MAS Raymond

(41)

4 impasse du Romarin n°2

13340 Rognac

le 11/01/2018

Je suis contre l'installation de Reydus  
une grotte de déchets très polluants  
et très dangereux, nous souffrons de  
l'air pur car nous avons auz de  
le shell qui est près de chez nous  
et notre santé à tous en dépend !!  
cancer des bronches, poumons et  
autres! --

cliff

M<sup>r</sup> BEAUMONT Patrick.

543 Bd des Lépas

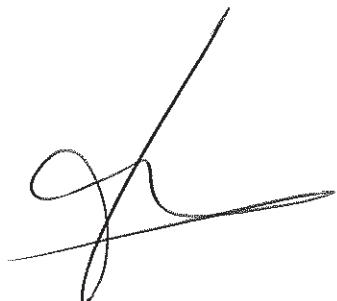
Les Fregali

13340 Le Gua

A Rognac le 01/10/2018 <sup>(4)</sup>

Je désigne M<sup>r</sup> BEAUMONT Patrick m'oppose à l'implantation de l'entreprise RECYCLIS sur ROGNAC. En effet nous avons déjà quelques usines qui nous polluent l'atmosphère ainsi que l'étang de berre, pourquoi en rajouter une autre ?... Notre santé et celle de nos enfants et petits enfants avant tout.

Merci de prendre en compte mon désir.



(43)

Fénel Zinequeritch  
Les Bayeques,  
182 Rue du Feu Vert  
13340 Rognac

le 01/10/2018

Je tractue à Fénel Zinequeritch.  
déclarer que je m'oppose à l'installatiori  
de l'unité de recyclage des produits  
toxiques Recydis dans le hameau  
des Bayeques.

Le niveau de pollution sonore,  
visuel, olfactice et dégâts au  
solvent très élevé Chrysene basse et...  
ainsi que le risque pour la santé  
des habitants -



91. ROTTI Alexandre  
7, boulevard Gérard Philipe  
Rés. Eden Provence Bât. C  
13340 ROGNAC

le 01/10/2018 (4)

Je, soussigné ROTTI Alexandre, m'oppose à l'implantation de l'entreprise RECIDIS sur le site de Rognac. En tant que professeur de physique-chimie, je suis bien au fait des nombreux types de pollution engendrée. Cette zone a déjà bien souffert de l'industrialisation et de nombreux cancers sont diagnostiqués chaque jour.

Malgré leurs "études", la pollution des sols pour un tel site domine inévitable. Et que dire de la pollution atmosphérique ! Les mesures d'Alepaca ne permettent déjà pas de prendre en compte tous les gaz émis. Mais avec des déchets très dangereux tous les risques sont exponentiels par effet "cocktail".

Et n'oublions pas le réseau routier déjà saturé par les émissions de  $\text{CO}_2$ ,  $\text{NO}_2$ ,  $\text{O}_3$ .

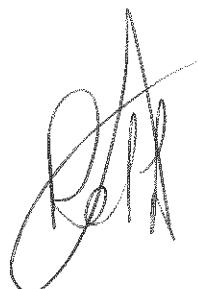
Rajoutons la pollution visuelle, sonore, olfactive...

Finissons par le risque d'incendie extrêmement présent dans notre région.

Ce projet est tout simplement DANGEREUX pour notre population, enfants, adultes, personnes âgées.

45

Occupons-nous à réhabiliter l'étang de Beure  
pour créer une zone écologique où il fait  
bon vivre



Mme LAURENT-SZCZOT Sophie  
89 rue des cépes  
13340 ROGNAC

Rognac, le 01/10/18.  
(4)

Je m'oppose au projet d'implantation de Recydis sur la commune de Rognac. En effet, je suis particulièrement inquiète pour ma santé et celle de ma famille, en raison de la pollution que Recydis amènera, qu'elle soit identifiée ou pas encore. De plus, les désagréments apportés par l'installation de Recydis seraient bien trop nombreux : le manège des camions, causant la dégradation des routes, le bruit, les risques d'accident etc... la dépréciation de notre maison sur le marché immobilier, bref autant d'arguments qui m'amènent à m'opposer clairement à ce projet.

Espérant que mon avis, et celui de tous ceux qui se seront manifesté, seront entendus.

Sophie LAURENT-SZCZOT



47

Sylvia et Stéphane NANDRACCHIA  
les Banjaques  
7 Rue du Vert  
13340 Rognac.

## NON A UNE NOUVELLE POLLUTION !

les bonnes decisions doivent étre prises maintenant et sans attendre pour tout d'abord protéger notre environnement et notre santé mais aussi pour que :

- Rognac ne devienne pas un vaste dépotoir,
- Rognac ne soit pas humilié par de nouveaux pollueurs,
- Rognac devienne une référence,
- Rognac soit définitivement cœur de territoire !

Fait à Rognac le 1 octobre 2012.

  
Sylvie et Stephane Nandrachia.

(66)

M<sup>me</sup> M<sup>r</sup> ORCZ Alain  
19, impasse leMBRANDT II  
13340, Roquec

Roquac le 01.10.18.

je soussigné M<sup>r</sup> ORCZ Alain

d'oppose formellement au projet d'implantation  
d'une usine de recyclage de déchets basiques

je pense que nous avons à nous  
en assez avec toutes les usines

M. ORCZ

M. NEZZANA David  
4B<sup>3</sup> Denis Pardonau  
13340 ROGNAC

à Rognac le 01-10-18 (13)

je soussigne David NEZZANA

Me oppose formellement au projet d'implantation  
d'une usine de recyclage de déchets toxiques.

Je pense que la ville a suffisamment de reflets  
toxique dans l'atmosphère avec toutes les usines  
alentour.

David

q<sup>ue</sup>re PICARROWIE FUNKE

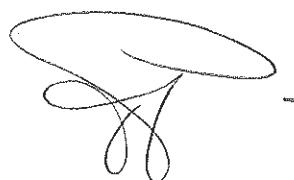
(50)

19 IMPASSE ROMAIN II  
13340 ROGNAC

Rognac,  
le 1<sup>er</sup> octobre

Je suis contre l'implantation de  
la Société Recyclis sur la commune  
de Rognac et ses environs.

Nous sommes dans une région très  
polluée, et notre santé est en danger.  
Beaucoup d'études montrent que notre  
environnement a une incidence sur le  
santé, oublions le côté financier et  
pensons à notre bien être, au futur pour  
nos enfants.



Mme GOMEZ Christelle + Mme EYNAR Jocelyne  
Le Rontaigne BTIC Le Rontaigne BTIC  
Bd Arthur RIMBAUD Bd Arthur RIMBAUD  
13340 ROGNAC 13340 ROGNAC

Nous sommes contre le projet. Dénaturation de l'environnement. Nous sommes déjà dans une région très polluée. Il est inconcevable de rajouter une usine en plus.

Il y a trop d'habitants dans ce périmètre, trop dangereux pour la population et l'environnement.

Mme GOMEZ Cassandra  
Le Rontaigne BTIC  
Bd Arthur RIMBAUD  
13340 Rognac

Rognac,  
le 02/10/2018

Mme GOMEZ



Mme EYNAR



Mme Gomez

Gomez.

M. et Mme Durooux Patrick

(S2)

1, rue Anatole FRANCE

13340 ROGNAC

Rognac, le 11/10/2018

Je soussigné Durooux Patrick étais  
contenu l'implation d'une usine de  
déchets Toxiques et Polluants dans  
notre beau village "ROGNAC"

Alors mon "RECYDI'S".

M. et Mme Durooux Patrick



(53)

M<sup>e</sup> et M<sup>e</sup>  
GARROUX René  
10 Avenue du Havre Blone  
Les Calades  
13340 ROGNAC

A Rognac, le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Je soussigné M<sup>e</sup> GARROUX René, je trouve  
que ce projet Déchets Toxiques ne peut pas  
être implanté dans notre ville, sachant les  
problèmes que cela va engendrer sur notre  
santé, pollution encore plus !! Donc Non.  
Laissez Notre Belle Ville et les alentours.  
Tranquille !!

NON à Recy Dis.

M<sup>e</sup> et M<sup>e</sup> GARROUX



Hme Richard Flayse.  
Rue de l'origan  
les Brefs,  
13340 Rognac.

le 11/10/2018 (S)

je trouve inconcevable  
que l'on puisse ajouter une usine de  
recyclage de déchets toxiques dans la  
Zone des Brefs, Bargueins alors que  
nous avons déjà dépassé le seuil de  
tolérable de pollution. Population  
impactée par les problèmes de santé:  
cancer, maladies respiratoire etc...  
en constante évolution.

A lors mon avis l'usine Recydis  
soyez cohérents pensez aux  
habitants d'abord et non au "Pognon"

JL

(55)

M<sup>e</sup> et M<sup>e</sup> CALLEJOV Jean

le : 06/10/2018

à ROGNAC. 161 Rue de la Sarriette Les Bajacquet

Habitants des Bajacquets, nous sommes  
tous à fait contre cette implantation de produits  
toxicopés, surtout des enfants, petits enfants, nous  
pensons à leur santé et pour nous même.

Donc non, à ce recyclage de déchets dans  
notre belle petite ville.

M<sup>e</sup> et M<sup>e</sup> Callejov

**xpéditeur:** Alexandra Herve <[hervealexandra18@gmail.com](mailto:hervealexandra18@gmail.com)>

**Date:** 1 octobre 2018 à 13:08:31 UTC+2

**Destinataire:** [daniel.violin@sfr.fr](mailto:daniel.violin@sfr.fr)

**Objet:** TR : Avertissement

----- Forwarded message -----

From: **Alexandra Herve** <[hervealexandra18@gmail.com](mailto:hervealexandra18@gmail.com)>

Date: dim. 30 sept. 2018 à 19:27

Subject: Avertissement

To: <[pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-ep-recydisrognac@bouches-du-rhone.gouv.fr)>

Bonjour

Je tenais simplement à vous communiquer mon opposition face à l'implantation de cette société de recyclage.  
En effet je pense que rognac a déjà subit suffisamment de préjudices environnementaux sur ces dernières années.

Au contraire il serait judicieux de faire en sorte que l'utilisation de cette zone soit enfin un bénéfice tant sur l'aspect écologique, économique et humain et au vu de ce projet il ne rentré en aucun cas dans ces critères.  
Trop de controverses pourquoi agrandir une école maternelle et primaire située à 500m? Vous rendez vous compte des conséquences que cela risque d'y avoir sur ces petits êtres qui n'ont rien demandé c'est de l'inconscience!!!!

Si le projet est validé beaucoup d'entre nous partirons réfléchissez à ce que cette zone risque de devenir ensuite!!!!

Je reste à votre disposition pour échanger

Cordialement

Alexandra Hervé  
48 impasse des pins 2  
13349 rognac  
0649450420



(57)

## Non au projet RECYDIS à ROGNAC

Ce projet serait un scandale écologique pour la ville de Rognac et ses environs !!!!

- Comment peut-on envisager d'implanter une structure de recyclage de déchets dits « dangereux » dont de l'amiante aussi proche d'une zone urbanisée de plus de 4000 habitants qui plus est, à deux pas d'une très grande école maternelle et élémentaire KRAEMER donc à proximité quotidienne d'enfants très jeunes ?
- Comment peut-on passer outre le projet d'urbanisation de cet endroit proposé par la Mairie, visant à réhabiliter une zone déjà lourdement touchée ?
- Comment peut-on envisager un projet qui n'apportera absolument rien à la ville puisque 10 emplois seulement sont prévus ?
- Comment peut-on passer outre l'avis des habitants pour une décision qui impactera leur santé et celle de leurs jeunes enfants ?
- Comment demander aux habitants de trier leurs déchets quand l'air qu'ils respirent sera encore plus pollué (qu'il ne l'est déjà) selon le projet « par le passage des camions » mais surtout par « certains composés volatiles liés aux déchets » ?
- Comment dans un tel environnement promouvoir auprès des jeunes une éducation citoyenne environnementale ?
- Enfin comment faire croire qu'il n'y aura aucun danger engendré par une nouvelle pollution atmosphérique qui n'est pas niée dans l'écriture du projet mais juste minimisée ?

C'est une très lourde responsabilité que d'accepter une telle implantation dans cette zone déjà trop sinistrée au niveau de l'air, du bruit, du paysage et très urbanisée

Violin Marie Christine

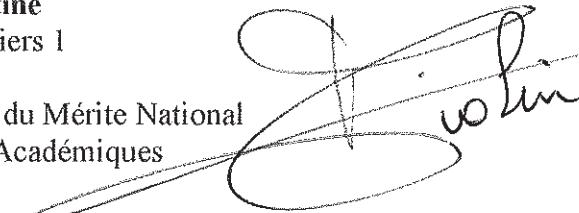
110 impasse des oliviers 1

13340 ROGNAC

Chevalier de l'Ordre du Mérite National

Officier des Palmes Académiques

0619895821

 Le 1/10/2018

01/10/18  
SSE

Je suis totalement opposée à l'implantation  
de cette usine -

L'étang de Berre Roquac sont déjà très  
pollués - avec différents risques -

Mme M. Fléchouvardi Roger et ses enfants

→ M. Fléchouvardi Agnès 6<sup>e</sup> Rue de la gare -  
M. Léonie Bruno 7<sup>e</sup> Les Sables -

Je suis totalement opposé à cette implantation

→ G. CHARENTONTE - le 01.10.18 N°16 Place de l'opac 13360 Dax

Mme YELKI-YRIARTE Sarah  
7, bld Gérard Philipe  
Res. Eden Provence, Bat C  
13340 Rognac

A Rognac, le 01/10/18  
(53)

Je désignée Sarah Yelki-Yriarte, m'oppose formellement au projet de recyclage de déchets taxyde de la société Recyclis sur la ville de Rognac.

En effet, la ville souffre déjà de nombreuses pollutions atmosphériques, mais aussi de nuisances sonores et je ne parle même pas de l'état de l'étang de Berre actuellement.

Je déhaiterais envisager le futur de la ville dans une atmosphère plus saine. Je suis actuellement enceinte et je ne peux imaginer vivre dans un endroit où je ne peux pas respirer sereinement sans me dire qu'un jour peut-être moi ou mes enfants auront un cancer à cause de ça. Je ne dis pas de Recyclis va polluer de manière à être un risque direct pour la santé des habitants, mais cela ajouté au reste est inconcevable.

Nous sommes déjà saturés en pollution, en nuisances sonores (même si pas directement à côté, il y a les poids lourds), n'oublions pas de parler des risques d'incendies.

En bref, aller vers un assainissement de la ville est à mon avis la seule évolution possible pour la commune de Rognac.

Merci de prendre en compte les gens avant l'argent.

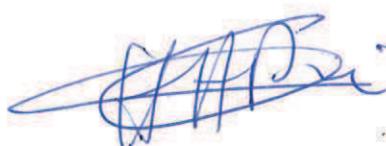


(60)

CHAPIN Flavie  
6 Rue des Aubepines  
"Les Bajjaquets"  
13340 Roquac

le 11/10/2018.

Se suis contre l'installation de RECYDIS.  
une gestion de déchets polluant et dangereux  
Notre région et notre ville à déjà assez  
dommé. Laissez un peu respirer les  
Roquacais et les villes et villages  
environs.



Famille oppriger

(61)

les Barfaquets -

1265 femme de Hélier

Ge suffit !

holt c'est holt.

(62)

Le 5 Octobre 2018 à 17 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné, DOUCE Gilles, Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs, du  
4 Septembre 2018 au 5 Octobre 2018  
de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Les observations ont été consignées au registre par 7 personnes personnes (pages  
n°s 2 à 61).

En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 5 Novembre 2018  
à M. Le Préfet de Bouches du Rhône.